

# REVUE DE PRESSE

1<sup>er</sup> mai 2024

**JOURNAUX** **PRESSE** **Radio** information  
télé  
*MÉDIAS* *Médias*  
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,  
la FCSSQ détient une licence autorisant une  
redistribution électronique restreinte de ce document.



**La Fédération**  
des centres de services  
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

**influence**

# ACTUALITÉS

## *Suprême compte à rebours*

JEAN-FRANÇOIS LISÉE



**E**nfin, on arrive en finale. Quelqu'un finira par avoir la coupe. On saura qui mène en ce pays : les élus de l'Assemblée nationale, utilisant les règles qui leur ont été imposées en 1982 par le reste du pays et la reine Élisabeth II en personne, ou alors des juges qu'on aura convaincus de changer ces règles en cours de partie et a posteriori pour déclarer nuls et nonavenus les buts comptés par les Alain Côté du Québec, ces cocus de la Constitution ?

Fin février, en demi-finale, les choses se présentaient pourtant bien.

Trois juges de la Cour d'appel du Québec avaient alors déclaré qu'ils savaient lire, et que le texte fondamental du pays stipule en toutes lettres qu'une assemblée parlementaire a le droit, à sa guise, d'utiliser la disposition de dérogation pour faire son propre arbitrage entre droits collectifs et droits individuels. Lorsqu'elle le fait, a tonné leur jugement, les magistrats n'ont d'autre choix que d'accepter la prérogative démocratique. Et de se taire.

Ce serait trop beau. Au contraire, parlez, parlez, suppliez les opposants à la laïcité et au pouvoir législatif à l'adresse des juges de la Cour suprême, qu'ils souhaitent faire sortir de leur mutisme pour pondre du droit tout nouveau — du droit qui écraserait la tyrannie de la majorité parlementaire québécoise pour la remplacer par, bien, la tyrannie de neuf juges.

Pourquoi les défenseurs du droit des enseignantes à porter des signes religieux misogynes devant leurs élèves, pourquoi ces apôtres du pouvoir absolu des juges non élus ont-ils des raisons d'espérer ?

D'abord parce que les juges ne sont pas issus de la cuisse de Jupiter. Ils sont sortis de la cuisse du premier ministre. Et cela change tout de savoir de quel premier ministre

ils surgissent. Le constitutionnaliste Guillaume Rousseau a mesuré le parti pris trudeauiste des juges. Dans un petit livre publié il y a un mois, *La pensée des Trudeau, le Québec et le pouvoir judiciaire* (édité par l'Institut de recherche sur le Québec), il a compulsé les traces laissées derrière eux par les magistrats : leurs décisions. Il a choisi les sujets les plus importants de la pensée trudeauiste : une propension pour le bilinguisme symétrique, pour le multiculturalisme, pour le primat des droits individuels, pour un État central et un pouvoir judiciaire fort. Une aversion pour tout ce qui va en sens inverse.

Pour savoir si les juges nommés par la dynastie Trudeau sont fidèles aux préceptes de leurs géniteurs — car l'évasion est toujours possible —, Rousseau et son chercheur Sébastien Bouthillier ont fouillé une trentaine de jugements rendus sur ces enjeux cruciaux. Au total, ces juges tombent du bon côté du trudeauisme 6 fois sur 10. Lorsqu'il est question de droits individuels — le sujet qui nous concerne —, c'est 7 fois sur 10.

Combien des trois juges de la Cour d'appel qui se sont prononcés pour le droit de l'Assemblée à affirmer sa souveraineté parlementaire, combien avaient été nommés par un Trudeau ? Zéro. Et combien chez les neuf suprêmes ? Six.

Les zélotes de la Fédération autonome de l'enseignement, du Conseil national des musulmans canadiens (CNMC) et de la Commission scolaire English-Montréal ont une autre raison d'espérer vaincre au sommet de l'édifice judiciaire canadien. Les juges ne vivent pas dans un Olympe de la pensée pure (rappel : on reste sur la métaphore des dieux grecs), mais dans le pays réel. Ils entendent les arguments savants présentés devant eux, certes, mais savent aussi jauger l'air du temps.

Au parlement fédéral, tous les partis politiques (hormis le Bloc québécois) — et en particulier le procureur général du gouvernement Trudeau — leur enjoignent de resserrer l'étau légal sur les élus de l'Assemblée nationale, ces im-pétrants incapables de poser un jugement lucide sur leur société. Certes, leurs décisions sont soumises au test électoral tous les quatre ans. Certes, lorsqu'ils utilisent la disposition de dérogation, ils doivent la réitérer tous les cinq



ans, et donc après un possible changement de gouvernement. Mais, bon, ils n'ont pas tous fait leur droit. Surtout, ils ne sont pas membres de l'association Lord Reading.

Qu'est-ce ? Une influente confrérie de juristes montréalais, farouchement opposée à la loi 21 et qui attire les juges de la Cour suprême comme le miel, Winnie l'ourson. Le regretté Frédéric Bastien nous avait appris que deux juges de la Cour suprême, qui l'ont quitté depuis, devaient s'adresser en février 2020 aux membres de la Lord Reading, lors d'un événement de financement notamment commandité par un cabinet représentant le CNMC dans la contestation de la loi 21. L'intervention de Frédéric avait gâché l'événement, qui fut annulé nonobstant l'intérêt qu'il suscitait.

« Comment deux juges de la Cour suprême peuvent-ils, dans un tel contexte, aider au financement de Lord Reading et prétendre être neutres et impartiaux dans les décisions qu'ils auront à prendre ? » avait-il demandé. « Viendrait-il un seul instant à l'esprit des juges d'accepter de donner une conférence organisée par le Mouvement laïque dans le but de l'aider à se financer ? »

Il a aussi soulevé le cas du juge Nicholas Kasirer, toujours en exercice et nommé par Trudeau à la Cour suprême après que Lord Reading, dont il était membre, eut déposé à l'Assemblée nationale un mémoire contestant non seulement la loi 21, mais également l'utilisation de la disposition de dérogation.

Voici maintenant la liste des juges de la Cour suprême qui furent associés à des groupes de défense de la laïcité et de la souveraineté parlementaire prévue par la clause de dérogation. Attendez, je cherche... J'ai dû l'égarer. L'espace me manque. Dès que je la retrouve, je vous fais signe.

# EDITORIAL

PLAN POUR LA LANGUE FRANÇAISE

## *Vaste, mais vague offensive*



**MARIE  
VASTEL**



n dépêchant six ministres pour dévoiler tout un plan d'action transversal déployé sur de multiples fronts, le gouvernement de François Legault est venu confirmer haut et fort les gestes qu'il entend poser pour renverser, promet-il et espérons-le, le déclin du français. Cette impulsion, mise en avant depuis six ans, mérite d'être saluée. La véritable épreuve statistique demeure cependant entière. Que les ministres caquistes aient évité de chiffrer la réussite ciblée ne les exemptera pas d'être jugés aux résultats.

« Il est à présent évident que le statu quo et les demi-mesures ne suffiront pas ; une approche offensive et résolue est une priorité absolue », stipule le Plan pour la langue française du gouvernement, en conclusion de ses 21 mesures proposées, mais avec peu de détails et d'échéanciers. Le document recense pourtant, noir sur blanc, le recul du français comme langue maternelle, de travail et de discussion à la maison. L'ambition est à la fois prometteuse et lacunaire.

Plusieurs initiatives avaient au cours des derniers mois été annoncées, ce qui ne les rend pas moins pertinentes aujourd'hui. Favoriser l'accueil d'une immigration économique et de travailleurs temporaires plus francophones, encourager le choix d'études universitaires en français pour les étudiants étrangers, élargir et simplifier la francisation pour les nouveaux arrivants, notamment temporaires ; ces gestes répondaient en outre aux recommandations du commissaire à la langue française.

Prenant acte des défis qui accablent Francisation Québec, le plan caquiste de 603 millions de dollars y consacre plus de la moitié des fonds (320 millions sur cinq ans), qui viennent s'ajouter à la hausse substantielle de son budget, qui a plus que doublé depuis l'arrivée au pouvoir de la Coalition avenir Québec. Le nombre d'élèves en francisation a d'autant augmenté, passant de 28 000 élèves en 2017 à 70 000 l'an dernier.

Leur nombre, tout comme celui des enseignants, demeure toutefois insuffisants, reconnaît le gouvernement, conscient que son offre de francisation ne trouve toujours preneur qu'auprès d'une minorité qui peine à concilier sa soif d'apprendre la langue d'accueil avec l'horaire déjà bien rempli de se bâtir une nouvelle vie. Auquel s'ajoutent ces freins que sont de trop longs délais d'inscription ou des exigences de formation mal adaptées menant même un immigrant français à échouer.

Les fonds supplémentaires sont donc bienvenus. À hauteur de 40 millions, pour une enveloppe totale de 291 millions cette année, ils demeurent cependant bien en deçà des besoins que le rapport du commissaire à la langue française chiffrait de 10,6 à 12,9 milliards de dollars pour franciser l'ensemble des immigrants temporaires dont le nombre continue d'augmenter. Même en y retranchant la part de 79 % de ces sommes qu'il attribue aux pertes de revenus d'emplois, cet investissement souhaité atteindrait 2,2 à 2,7 milliards de dollars.

En reconnaissant par ailleurs que « le meilleur rempart contre le déclin du français » passe par la culture, le ministre responsable du dossier, Mathieu Lacombe, voit juste. Mais il se contente du même souffle de simplement réitérer son intention de légiférer sur un droit à la découvrabilité de contenus québécois d'ici un an.

Le parcours du combattant vécu par tout un chacun à l'ouverture d'une plateforme numérique étrangère pour y déterrer une offre québécoise confirme pourtant la nécessité d'agir. L'obligation de vitrine de contenu canadien et francophone, que réglementera prochainement le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), ne se bâdra pas, avec l'assentiment du fédéral, de privilégier aussi la spécificité québécoise.

La solution législative, recommandée et validée par un comité d'experts sur la souveraineté culturelle, est complexe. Mais au terme de plus d'un an de réflexion de la part du ministre, il serait temps de la présenter, sachant qu'elle ne passera pas comme une lettre à la poste à Ottawa (où la ministre du Patrimoine, Pascale St-Onge, a jusqu'ici refusé de se prononcer) de même qu'aux États-Unis (dont les autorités s'étaient inquiétées que la Loi fédérale sur la diffusion continue en ligne discrimine les entreprises).

La création d'un tableau de bord affichant l'évaluation annuelle de l'état de santé du français par l'Institut de la statistique du Québec permet d'espérer que ces données encouragent une lecture commune de l'évolution de la situation, se substituant aux trop fréquentes interprétations contraires de mêmes conclusions. Il faudra pour ce faire que l'expérience des autres tableaux de bord caquistes ne soit pas répétée, la fragilité de la validité de leurs dénombrements ayant été démontrée.

Le gouvernement Legault voit dans ce nouvel outil une heureuse obligation de résultats, qui seront chaque année quantifiés. Ses propres ministres seront toutefois les premiers à devoir y répondre. Il ne suffira pas de répertorier une fois de plus le déclin du français ou sa stagnation. Seul un réel changement de trajectoire représentera une victoire.



Pénurie d'enseignants

## Un ballet de « profs » en 1<sup>re</sup> année

Des jeunes de 1<sup>re</sup> année d'une école primaire de Montréal ont vu défiler une quinzaine de personnes dans leur classe depuis septembre : une dizaine de suppléants à la journée et cinq professeurs, selon le calcul de la mère d'un élève. Il faut « relativiser » ce chiffre, rétorque le centre de services scolaire de Montréal (CSSDM).

MARIE-EVE MORASSE

La Presse

La chronologie des courriels envoyés par la direction aux parents de cette classe a de quoi étourdir.

En août dernier, les élèves d'une classe de 1<sup>re</sup> année de l'école Dollard-des-Ormeaux, à Ville-Émard, entament une année charnière où ils apprendront à lire et à écrire. Ils ont devant eux une remplaçante (M<sup>me</sup> B).

La titulaire de leur classe, M<sup>me</sup> A, doit officiellement revenir le 1<sup>er</sup> octobre.

Le 7 septembre, un jeudi, les parents apprennent dans une lettre que M<sup>me</sup> B doit s'absenter.

« Soyez assurés que nous travaillons de concert avec les différents intervenants pour assurer un service de qualité à vos enfants », écrit la directrice de l'école dans un courriel aux parents.

Le mercredi suivant, le 13 septembre, les parents apprennent que l'enseignante de la classe est maintenant M<sup>me</sup> C. La rencontre de parents prévue cette semaine-là est reportée et se tiendra « une fois que la situation se sera stabilisée ».

**Nouveau courriel de la direction le 25 septembre : l'enseignante titulaire (M<sup>me</sup> A) ne reviendra pas au début d'octobre comme prévu. M<sup>me</sup> C est remplacée par M<sup>me</sup> D.**

« Nous sommes heureux et soulagés que nous ayons eu la confirmation cette semaine qu'elle sera l'enseignante de vos enfants jusqu'au retour de M<sup>me</sup> A », écrit la direction.

Le 23 novembre, l'école ferme en raison de la grève des enseignants.

Quand elle rouvre, le 8 janvier, le plan ne tient plus : M<sup>me</sup> D a « obtenu un poste menant à la permanence dans

une autre école » du centre de services. C'est donc M<sup>me</sup> B, une enseignante à la retraite, qui revient en classe jusqu'à ce qu'une « remplaçante stable » soit trouvée.

**Les élèves connaissent M<sup>me</sup> B, qui a officié quelques jours dans la classe en septembre, mais une semaine plus tard, les parents apprennent que M<sup>me</sup> E « a obtenu le poste de remplacement ».**

« Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience. Je comprends que la situation n'a pas été de tout repos pour vous », écrit alors la directrice.

Les élèves de la classe n'auront pas de stabilité pour autant.

Le 19 février, la directrice écrit : « Vos enfants vous ont peut-être déjà mentionné que [M<sup>me</sup> E] a été absente la semaine dernière pour des raisons de santé. Selon les informations qui m'ont été transmises, elle sera de retour à l'école ce mercredi. »

« Je suis pleinement consciente que cette nouvelle situation est inquiétante pour vous comme parents », ajoute-t-elle.

Un mois plus tard, la titulaire de la classe, que les élèves ne connaissent pas, reprend son poste.

« Je suis heureuse de vous annoncer que [M<sup>me</sup> A] sera de retour en classe de manière progressive à partir de lundi 25 mars. Ainsi, au cours des prochaines semaines, elle travaillera 2 jours, 3 jours et 4 jours par semaine jusqu'à son retour à temps plein à la fin du mois d'avril », écrit la direction.

M<sup>me</sup> E assurera les autres jours.

**Son retour durera deux semaines : le 8 avril, M<sup>me</sup> A s'absente à nouveau pour une période indéterminée.**

« Heureusement, nous sommes en mesure de confirmer que [M<sup>me</sup> E] reprendra le groupe à temps plein », écrit cette fois la directrice.

Mardi soir, les parents ont reçu une nouvelle lettre de l'école : la titulaire, M<sup>me</sup> A, effectuera un nouveau retour progressif à compter de lundi prochain.

« Vous pouvez déjà l'annoncer à votre enfant si vous le souhaitez. Nous en ferons également l'annonce en classe au cours de la semaine », écrit la direction, qui fait état de « circonstances particulières ».

#### « Chaotique »

Karine Avard est la mère d'un élève de cette classe. Entre chaque remplacement « officiel » confirmé par courriel, plusieurs personnes se sont succédé en classe : elle a compté 17 adultes, selon les changements que lui rapportait son enfant.

Ce chiffre est-il exact ? Le porte-parole du CSSDM, Alain Perron, dit qu'il n'est pas en mesure de le confirmer et ajoute qu'il faut « relativiser » ce chiffre. Même dans une classe qui a eu un seul titulaire toute l'année, « il peut y avoir sept, huit, dix absences dans une année », dit M. Perron. Et ces absences peuvent être comblées par des personnes différentes.

« Il y a effectivement eu une succession de circonstances qui a amené des suppléances dans cette classe, ajoute-t-il. Il y a un numéro qui a été tiré et ç'a été cette classe-là. »

**Le premier mois a été « le plus chaotique », dit M<sup>me</sup> Avard. « Il n'y avait aucune façon de savoir ce qui se passait », ajoute-t-elle.**

Mais après la grève, la « valse des allers-retours » s'est poursuivie. Même les remplaçants confirmés dans les courriels de la direction avaient des « journées aléatoires non consécutives », parce qu'ils prenaient eux-mêmes congé.

Le père d'un autre jeune de cette classe a témoigné à *La Presse* de « l'instabilité » chez les enseignants, qui a eu des effets sur son enfant.

« J'ai même pensé plusieurs fois à le sortir de l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire et compenser comme je le faisais lors de la grève », écrit l'homme, qui ne veut pas être nommé.

« Cela aurait été difficile, mais faisable. Je ne l'ai pas fait parce que j'ai senti une amélioration et que je crois que la vie sociale des enfants est très importante », ajoute-t-il, précisant qu'il a eu des entretiens avec la direction et l'enseignante actuelle.

En avril, Karine Avard et son mari ont retiré leur enfant de l'école pendant une semaine, jusqu'à ce qu'on leur assure que ce serait la même personne pendant trois jours consécutifs.

**Ils ont porté plainte au CSSDM. « Ce ne sont pas tous les parents qui ont le temps, l'énergie, ou même qui pensent qu'ils ont le droit de demander des comptes », dit M<sup>me</sup> Avard.**

Combien de parents ont porté plainte ? Le CSSDM n'a pas répondu à cette question.

L'école primaire Dollard-des-Ormeaux a un indice de défavorisation élevé.

Selon les données publiées par Québec, il y a actuellement 157 postes d'enseignant à pourvoir au CSSDM et 1000 dans l'ensemble de la province.

Au début de l'année scolaire, le ministre de l'Éducation avait assuré qu'il visait d'abord à avoir un prof qualifié dans toutes les classes, ou sinon un prof avec un baccalauréat dans une autre discipline.

« Et puis, dans certains cas, on le sait que ça n'a pas été possible l'année passée, à ce moment-là, on souhaite avoir un ou une adulte », avait affirmé Bernard Drainville.



Disposition de dérogation

## La FAE a tellement raison !

MICHEL C. AUGER

Collaboration spéciale

**La décision de la Fédération autonome de l'enseignement de continuer de contester la loi 21 jusqu'en Cour suprême est très contestée, surtout par des membres du syndicat, qui se remettent d'une pénible grève.**

On entend aussi beaucoup de gens répéter les raisons les plus souvent invoquées depuis l'adoption de la loi 21 : la loi est populaire, les élus doivent avoir la primauté sur les tribunaux et, aussi, ce n'est pas la place des syndicats dans un débat aussi politique.

Le problème, c'est que le débat a évolué rapidement depuis l'adoption de la loi 21 et qu'on commence à comprendre ce que pourrait signifier, dans la pratique, la capacité d'un gouvernement de passer outre à la Charte des droits à volonté et sans restrictions.

Parce qu'il y a une grande différence entre utiliser la disposition de dérogation en réaction à un jugement défavorable des tribunaux et l'utiliser de façon préventive.

Dans le premier cas, on a un avis détaillé des tribunaux indiquant l'état du droit qui permet au gouvernement d'agir ensuite en toute connaissance de cause. Mais le faire de façon préventive, c'est l'équivalent de permettre au gouvernement d'agir comme si la Charte des droits n'existait pas.

Il est bien certain que le gouvernement Legault n'a pas vu toutes les ramifications que l'utilisation préventive de la disposition de dérogation pourrait causer au moment d'adopter les lois 21 et 96 sur la laïcité et le français. Et cela va beaucoup plus loin que ce qui était contenu dans les deux lois québécoises en question.

En Ontario, par exemple, le gouvernement Ford a voulu utiliser de façon préventive la disposition de dérogation pour imposer une convention collective et retirer le droit de grève aux enseignants. Il y a finalement renoncé, mais on comprend que ce n'est que partie remise.

En Saskatchewan, on a utilisé cette disposition pour empêcher les moins de 16 ans de changer de nom et de pronom sans l'autorisation des parents.

Et c'est maintenant le chef conservateur, Pierre Poilievre, qui ouvre la porte toute grande à l'utilisation préventive de la disposition de dérogation pour soustraire l'ensemble de son programme de justice pénale, en particulier un resserrement des exigences de libération sous caution.

« Toutes mes propositions sont constitutionnelles. Nous les rendrons constitutionnelles en utilisant tous les outils que la Constitution me permet d'utiliser pour les rendre constitutionnels. Je pense que vous voyez ce que je veux dire », a soutenu M. Poilievre au micro de la CBC.

**Très clairement, le chef conservateur se prépare donc lui aussi à utiliser la disposition de dérogation de façon préventive. Et surtout sur un sujet beaucoup plus controversé, soit la réforme du Code criminel.**

Il est très important d'aller en Cour suprême parce que c'est une décision de 1988 de ce même tribunal qui a établi les critères peu contraignants pour l'utilisation de cette disposition. Il suffit en effet d'ajouter un article dans une loi pour spécifier qu'elle s'applique nonobstant la Charte canadienne des droits et libertés.

Comme l'a souligné le constitutionnaliste Louis-Philippe Lampron, de l'Université Laval, la décision de 1988 – l'arrêt Ford, sur la loi 101 et l'affichage, soit dit en passant – a été rendue « dans un climat sociopolitique très différent, notamment en ce qui concerne les droits des groupes minoritaires ».

En fait, à l'époque, personne ne semblait penser qu'un gouvernement pourrait utiliser la dérogation de façon préventive.

Mais la Cour suprême a la possibilité de changer les précédents qu'elle a établis. Elle l'a déjà fait, en particulier, sur la question très délicate de l'aide médicale à mourir qu'elle avait d'abord refusée dans la cause de Sue Rodriguez en 1993. En 2015, constatant les

changements dans la société canadienne, elle a ouvert la porte à sa légalisation.

Il est certain que les opposants à la loi 21 vont soulever la question de la dérogation préventive à la Cour suprême du Canada quand elle entendra leur cause.

Bien sûr, l'argument n'a pas été retenu quand la loi 21 a été validée par la Cour d'appel du Québec. Mais, dans les faits, les tribunaux inférieurs ne se sentent pas très à l'aise de réformer un précédent créé par le plus haut tribunal du pays et vont laisser la Cour suprême le faire elle-même.

Sur le fond, la tendance est claire : les gouvernements les plus conservateurs sont de plus en plus tentés d'utiliser la

disposition de dérogation de façon préventive si ça leur permet d'utiliser ce moyen de contourner – et même d'ignorer – les droits garantis par la Charte des droits.

**C'est précisément une offensive que le mouvement syndical a tout à fait raison de craindre et de vouloir contrer.**

Le gouvernement Legault a utilisé la disposition de dérogation pour protéger la spécificité du Québec. Mais il a ouvert la porte, qu'il le veuille ou non, à une offensive de la droite canadienne sur les libertés fondamentales.

La FAE a tellement raison de s'en inquiéter.

Éducation

# Les toilettes mixtes interdites dans les écoles

**DAPHNÉE DION-VIENS**

Le Journal de Québec

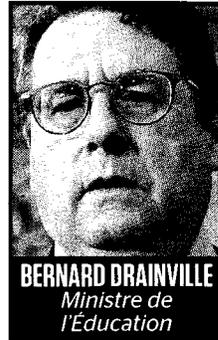
Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, passe de la parole aux actes : les toilettes et vestiaires mixtes seront dorénavant interdits dans les écoles publiques, en vertu d'une directive ministérielle qui entre en vigueur dès aujourd'hui.

« Aucune toilette et aucun vestiaire mixtes (sans distinction garçons/filles) ne peuvent être conçus lors de projets de construction ou de rénovation de bâtiments scolaires », peut-on lire dans cette directive obtenue par *Le Journal*.

Concernant les projets en cours, des modifications seront exigées uniquement à ceux dont l'avancement des plans et devis est inférieur à 30 %, précise le ministre, afin d'éviter des coûts et délais supplémentaires liés à cette exigence.

## INSTALLATIONS INDIVIDUELLES

Les centres de services scolaires doivent par ailleurs « s'assurer de prévoir des toilettes individuelles, universelles et accessibles sans restriction pour les élèves



**BERNARD DRAINVILLE**  
Ministre de l'Éducation

PHOTO D'ARCHIVES

qui en ont besoin ou qui souhaitent les utiliser ».

« Ces installations doivent être appropriées, sécuritaires et situées à des endroits stratégiques permettant une surveillance adéquate, comme dans une aire de circulation commune », peut-on

lire dans la directive.

Le débat sur les toilettes mixtes avait refait surface l'automne dernier, alors que des aménagements non genrés avaient retenu l'attention dans une école secondaire de Rouyn-Noranda.

Le ministre Bernard Drainville avait alors annoncé son intention d'interdire les toilettes mixtes dans les écoles, avant que le gouvernement Legault annonce la création d'un comité de sages sur l'identité de genre, dont les membres ont été présentés en décembre.

À la fin mars, le ministre avait réitéré son intention d'aller bientôt de l'avant avec cette directive, alors que *Le Journal* rapportait que des toilettes mixtes avaient été aménagées dans des écoles primaires nouvellement construites à Québec.

## « BESOIN D'ORIENTATIONS »

Au cabinet de M. Drainville, on fait valoir que « le réseau a besoin d'orientations pour permettre la poursuite des projets de construction et de rénovations d'école ».

« On a trouvé le bon équilibre avec cette directive afin de nous assurer du bien-être, du respect de la vie privée, de l'intimité et de l'inclusion de tous les élèves », indique son attaché de presse, Antoine de la Durantaye.



**MONTREAL**

## Un ado asperge sa classe de poivre de Cayenne

AGENCE QMI | Un professeur et deux étudiants ont été incommodés par du poivre de Cayenne aspergé à l'intérieur d'une classe de l'école secondaire Père-Marquette, hier en fin d'avant-midi, dans le quartier Rosemont, à Montréal.

C'est un jeune de secondaire 3 qui aurait apporté la bonbonne de poivre de Cayenne à l'école.

Alors qu'il se trouvait en compagnie de certains camarades de classe, l'un des membres du groupe aurait décidé d'utiliser la bonbonne et d'asperger le gaz irritant dans le local de classe, vers 11 h 20.

Personne n'était directement visé, a toutefois précisé la police de Montréal.

Un professeur et deux adolescents qui se trouvaient dans la classe ont été incommodés, mais leur état n'inspirerait aucune crainte.

La classe a été ventilée par les pompiers dépêchés sur les lieux et les cours devaient se poursuivre normalement pour le reste de la journée.

Aucune évacuation de l'école n'a été nécessaire.

Le jeune ayant apporté la bonbonne de poivre de Cayenne à l'école a été « brièvement » détenu par les policiers, avant d'être relâché.

Les autorités ont fait savoir que la direction de l'école se chargerait des mesures disciplinaires contre lui.

Environ 140 cerfs abattus à Montréal

ALNB  
LE NOUVEAU BRUNSWICK  
CÔTE ATLANTIQUE

1 227 \$

ALNB  
2199\$

gendron



## ***Je ne crois pas Roberge et son plan contre le déclin du français***

Le ministre de la Langue française a déposé son plan en compagnie de cinq de ses collègues pour mettre fin au déclin du français au Québec.

Un autre tableau de bord s'ajoute pour faire croire que le gouvernement s'en occupe adéquatement.

Rappelons-nous que la loi 96, adoptée pour renforcer la loi 101, était plutôt mi-figue mi-raisin sous les pressions du ministre Fitzgibbon qui ne voulait pas de repoussoir pour les entreprises.

### **DOUTES RAISONNABLES**

On croit difficilement le ministre Roberge, qui était un cancre au chapitre de la loi d'accès à l'information lorsqu'il était titulaire de l'Éducation. Aujourd'hui responsable de l'application de cette loi, ce n'est guère rassurant.

Peut-on avoir confiance dans le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, qui ne reconnaît pas qu'on vit une école à trois vitesses, et dans la ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, qui a reculé sur les frais de scolarité dans les universités anglophones pour les étrangers ?

Sommes-nous rassurés par une ministre des Relations internationales, Martine Biron, qui s'entête à ouvrir un bureau du Québec en Israël en pleine guerre ?

Espérons-nous vraiment que la ministre de l'Immigration, Christine Fréchette, qui ne contrôle rien, fera des miracles en matière de francisation ?

Le ministre de la Culture, Mathieu Lacombe, veut forcer la main des géants du web. Bonne chance !

### **L'AUDACE**

Le plan caquiste est peu ambitieux et révèle que le développement des entreprises continue de dominer.

Étendre la loi 101 au cégep, à l'âge où ces étudiants structurent leur pensée, aurait démontré une volonté plus ferme de stopper le déclin du français.

Limiter le financement des universités anglophones à hauteur de leur minorité historique constituerait un signal fort.

Imiter les pays européens qui financent les visites éducatives de leurs jeunes dans les musées avec une animation dynamique.

Malheureusement, il ne faut pas déranger le plan d'affaires !

# Apprendre au collégial grâce aux élèves du primaire

LISA-MARIE BÉLANGER

Le Cégep de La Pocatière a développé un projet-pilote qui permet à ses étudiants du programme Techniques d'éducation spécialisée d'offrir un accompagnement sur mesure à des élèves du primaire éprouvant des difficultés de langage ou d'apprentissage.

Depuis le début de la session d'hiver, 27 étudiants de 2<sup>e</sup> année du programme collégial ont été jumelés à 15 jeunes de 4 à 12 ans dans le cadre de cette initiative nommée Main dans la main vers la réussite.

Les enfants sélectionnés ont été recommandés par leur école respective, de manière à ce qu'ils puissent recevoir un coup de pouce supplémentaire lors de cinq séances de travail. C'est une offre qu'on ajoute aux services qui existent déjà [...] soit dans le réseau scolaire ou dans le réseau public, indique Audrey Bourgoïn, enseignante en éducation spécialisée et instigatrice du projet.

Ces rencontres de 60 minutes ont lieu pendant les heures de classe à un moment déterminé par l'enseignante. On se déplace dans le milieu scolaire pour l'intervention, explique-t-elle. Les besoins de ces jeunes ont été identifiés au préalable par les professionnels en milieu scolaire.

*On respecte vraiment le besoin spécifique de l'enfant puis on tente d'y répondre par des activités cliniques ou des stratégies pour venir les soutenir dans leur apprentissage.*

- Audrey Bourgoïn, enseignante et responsable du projet

Si avec les plus jeunes, les collégiens peuvent travailler le développement du langage, avec les plus vieux on est vraiment plus dans trouver des stratégies adaptatives qu'ils vont pouvoir réutiliser eux-mêmes dans leurs contextes d'évaluation ou de travaux en classe, ajoute Mme Bourgoïn.

*C'est très formateur pour eux parce qu'ils sont dans le concret. Ils vivent des expériences et peuvent tous développer leur identité professionnelle, puis découvrir les clientèles avec lesquelles ils sont à l'aise.*

- Audrey Bourgoïn, enseignante et responsable du projet

## Une nouveauté appréciée des étudiants

L'étudiante Laurence Mercier a particulièrement aimé cette expérience. On est évalués, oui sur nos interventions, mais aussi sur la planification d'activités, le lien qu'on crée avec notre jeune, la recherche d'information, nos observations. C'est un gros processus avec plusieurs apprentissages, détaille-t-elle.

*Être secondé des intervenants de différents milieux, côtoyer différents professionnels, avoir aussi leur avis sur le sujet ou le matériel qu'on crée, c'est vraiment comme ça qu'on apprend le plus.*

- Laurence Mercier, étudiante en techniques d'éducation spécialisée

Ce qu'on aime le plus, c'est être en contact avec la clientèle, plaide l'étudiante qui estime que cette expérience obligatoire dans leur parcours scolaire va renforcer leur confiance avant la tenue de leur stage final.

Main dans la main vers la réussite sera reconduit lors de la prochaine année scolaire et sera dorénavant intégré aux activités régulières de la clinique-école du Cégep de La Pocatière. Lors de la session d'automne, il permettra à une trentaine d'étudiants de première année du programme technique de travailler une première fois avec une clientèle jeunesse. Lors de la session d'hiver 2025, les étudiants de deuxième année se pencheront principalement sur le développement langagier.

COSMOSS Kamouraska a soutenu financièrement cette initiative en offrant 3000 \$ pour l'achat de matériel éducatif et clinique.



## Du hockey-balle au RSEQ-Cantons-de-l'Est!

PIERRICK PICHETTE  
RENÉ-CHARLES QUIRION

La fièvre du hockey-balle n'échappe pas aux écoles de l'Estrie! La division estrienne du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) lance le premier circuit de hockey-balle scolaire dans la province.

Voilà un an que des membres du RSEQ régional ont demandé la création de cette ligue scolaire de hockey-balle. Un comité de développement composé de responsables du réseau et de délégués des différentes écoles a par la suite planché sur cette nouvelle offre de service pour les élèves du secondaire.

La saison 2024 prendra d'ailleurs son envol ce week-end et rassemblera un nombre assez impressionnant d'équipes pour une première campagne.

Cette année, on a 16 équipes de 9 écoles. On était prêts à en prendre beaucoup plus que ça, mais nos délégués n'étaient pas tout à fait prêts à déployer l'offre de services. On a travaillé avec des centres de hockey-balle de Sherbrooke, de Drummondville et de Victoriaville. On a développé des partenariats avec eux pour avoir accès aux surfaces, aux arbitres et aux marqueurs, a expliqué Nathalie Beaupré, la directrice générale du RSEQ-Cantons-de-l'Est.

*L'objectif, c'est de tenir trois à quatre événements par équipe au printemps. C'est une petite ligue sportive qui permettra à nos jeunes de s'initier au sport.*

- Nathalie Beaupré, directrice générale du RSEQ-Cantons-de-l'Est

Un tel engouement représente une preuve indéniable, selon Nathalie Beauprés, de la nécessité d'implanter ce sport au sein du RSEQ.

Ce qui est intéressant, c'est de l'avoir dans neuf écoles. Ça répond clairement à un besoin de nos membres. Notre objectif, c'est justement d'être capable de déployer ce qui répond à leurs besoins. La période choisie n'est pas anodine. C'est une période où ça nous permet d'inclure les athlètes de hockey sur glace et d'autres disciplines sportives.

*À la première demande qu'on a eue, il y a un an, on avait 15 milieux qui avaient manifesté leur intérêt. Dès l'an*

*prochain, on aura au moins ces 15 milieux-là qui seront prêts à partir des équipes.*

- Nathalie Beaupré, directrice générale du RSEQ-Cantons-de-l'Est

### Une première au Québec

La directrice générale de la division estrienne du RSEQ s'attend d'ailleurs à ce que cette initiative régionale fasse des petits dans d'autres régions de la province.

On a cette autonomie-là, en région, de lancer des ligues qui répondent à nos besoins propres. Plusieurs collègues m'ont toutefois appelée à la suite de notre annonce pour me dire qu'ils aimeraient aussi offrir ça. Ils voulaient savoir quels sont nos plans, quels sont nos enjeux et de quelle manière on déploie l'offre.

*Il pourrait y avoir une suite provinciale, mais présentement, c'est un besoin de notre région.*

- Nathalie Beaupré, directrice générale du RSEQ-Cantons-de-l'Est

Ce week-end, c'est à Sherbrooke que se déroulera le premier tournoi de hockey-balle du RSEQ-Cantons-de-l'Est. Plus tard dans la saison, des tournois auront aussi lieu à Drummondville et Victoriaville.

Précisément, les écoles secondaires du Triolet, du Mont-Saint-Anne et de Bromptonville font partie de la ligue à Sherbrooke. À Magog, à Valcourt et à Val-des-Sources, les écoles la Ruhe, de l'Odyssée et de l'Escale sont aussi inscrites. Enfin, au Centre-du-Québec, les écoles Jean-Raimbault et la Poudrière de Drummondville ont une équipe, de même que le collège Clarétain de Victoriaville.

Sherbrooke

# L'équipe du Goéland poursuit sa lutte pour éviter la transformation en école aux adultes

Par Lilia Gaulin, La Tribune

**Le personnel de l'école Le Goéland est toujours bien mobilisé pour préserver la vocation actuelle de l'établissement scolaire qui pourrait devenir un centre de formation aux adultes. Une quinzaine de personnes se sont présentées à la séance du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS), mardi soir, pour faire connaître la vocation particulière de l'école.**

En août dernier, le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a informé le CSSRS qu'il ne reconnaîtrait plus le projet pédagogique particulier du Goéland si d'importantes modifications aux services pédagogiques n'étaient pas apportées.

Dans les dernières semaines, la possible transformation de l'établissement en école aux adultes a suscité des inquiétudes au sein du personnel de l'école.

Karl Lachance, enseignant de sciences au Goéland, a pris la parole devant les membres du conseil d'administration afin de mieux faire connaître la réalité du milieu.

«Nous pourrions donc dire que depuis 42 ans, autrement dit 84 semestres, 50 000 jeunes, des jeunes de Sherbrooke choisissent systématiquement l'école Le Goéland et ce, même si un centre de formation générale pour adultes leur est accessible. Même si la clientèle et les offres de services autour de cette école évoluent, ce besoin n'a jamais été démenti», a-t-il souligné.

Le comité consultatif qui est mis sur pied pour étudier les différentes options qui sont sur la table pour l'avenir du Goéland se rencontrera pour la première fois le 7 mai. «Nous avons hâte de partager nos pistes de solutions avec le comité consultatif afin de soutenir la réussite des élèves au parcours atypique», a mentionné M. Lachance.

Des membres du personnel du Goéland feront partie du comité consultatif. Isabelle Boucher, directrice générale adjointe aux affaires éducatives du CSSRS, a noté que diverses analyses seront réalisées. «Est-ce que les modèles sont faisables et viables ? C'est ce qui est travaillé en ce moment.»

Lors de la séance extraordinaire du 26 mars, Karl Lachance, qui enseigne au Goéland depuis 30 ans, avait notamment dénoncé un manque de consultation.

À l'aube de la consultation, trois options se dessinent pour cette école : la réorganisation des services du Goéland en formation générale des jeunes pour respecter les demandes du ministre de l'Éducation, l'ouverture d'un pavillon du Centre St-Michel à l'emplacement actuel du Goéland ou la création d'un nouveau centre de formation générale pour les adultes pour l'année scolaire 2025-2026.

## Une possible perte d'expertise ?

Dans un document remis aux membres du conseil d'administration, l'équipe du Goéland mentionne que le passage de l'école au secteur des adultes pourrait avoir plusieurs impacts, dont la perte d'expertise.

«En passant aux adultes, Le Goéland pourrait perdre ses enseignants. En effet, ceux-ci enseignent au secteur jeune et actuellement, il n'existe aucune passerelle leur permettant d'enseigner aux adultes en conservant leur ancienneté.»

Les services pour les élèves de 20 et 21 ans, l'enseignement magistral et par semestre, les liens avec des partenaires externes comme le Carrefour jeunesse-emploi et une infirmière scolaire ainsi que les contenus pédagogiques pourraient être ébranlés par une future transformation en école aux adultes, évoque-t-on.

Selon M. Lachance, 800 élèves sont scolarisés annuellement au Goéland dont une centaine sont diplômés. «Certains de nos élèves effectuent un retour aux études après un arrêt scolaire, mais la majorité

arrive directement des écoles secondaires publiques ou privées, car ces milieux plus conventionnels ne répondent pas à leurs besoins.»

Plusieurs élèves issus de l'immigration fréquentent aussi l'établissement qui a pignon sur la rue de l'Ontario.

Le lien fort entre les élèves et le personnel de l'école a aussi été abordé.

«Une grande part de la magie du Goéland provient du lien privilégié qu'entretiennent les intervenants avec les élèves», a-t-il soutenu.

Un sondage a été réalisé en mars 2024 auprès des étudiants. M. Lachance estime que les résultats démontrent que Le Goéland répond aux besoins particuliers de sa clientèle.

**«Plus de 90 % des élèves affirment, notamment, qu'au Goéland ils se sentent capables de bien réussir à l'école, que les enseignants les aident dans**

**leur réussite et lorsqu'ils rencontrent des problèmes.»**

— Karl Lachance

Katerine Roy, présidente du conseil d'administration du CSSRS, a salué le dévouement du personnel de l'école du Goéland à la fin de l'allocution de M. Lachance. «Vous ne parlez pas dans le vide quand vous venez, ça c'est certain», a-t-elle mentionné.

Le directeur général du CSSRS, Sylvain Racette, soutient que Le Goéland «fonctionne bien». «Notre but est d'essayer de trouver des solutions pour qu'on ait un modèle qui ressemble le plus possible à ce qui fonctionne», ajoute-t-il.

«Les élèves qui sont là sont heureux d'être là. C'est leur maison. [...] L'enjeu n'est pas du tout là. C'est vraiment un enjeu de conformité avec la loi», explique M. Racette.

# Nouveau pavillon Mitchell-Montcalm : un appel d'intérêt bientôt lancé pour identifier un terrain

Par Lilia Gaulin, La Tribune

**Un appel d'intérêt sera incessamment lancé par la Société québécoise des infrastructures (SQI) dans le dossier du nouveau pavillon de l'école secondaire Mitchell-Montcalm à Sherbrooke dans le but d'identifier de potentiels terrains, confirme le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS).**

C'est un terrain de 30 000 mètres carrés qui est recherché, mentionne Patrick Guillemette, directeur général adjoint à l'administration au CSSRS.

«Le but est vraiment dans une démarche avec le Conseil du trésor pour s'assurer qu'on n'a pas uniquement un terrain spécifique. Il faut démontrer qu'on fait une recherche plus large. Nos partenaires de la Ville [de Sherbrooke] sont informés», explique-t-il.

«On ne va pas jusqu'à Rock Forest, mais on va du côté du Plateau St-Joseph, dans le coin du golf et des centres d'achats. On couvre vraiment autour de Montcalm», ajoute-t-il.

À ses yeux, les travaux avec la SQI avancent très bien. Un comité de travail a été formé avec la direction de l'école secondaire, la SQI, le ministère de l'Éducation et le CSSRS.

L'appel d'intérêt est d'une durée de six semaines. Il devrait donc se terminer vers la fin du mois de juin. «En théorie, [l'appel d'intérêt] devait être publié aujourd'hui [mardi] ou demain[mercredi]. On attend des nouvelles à ce sujet.»

Un comité de travail est en train d'élaborer une grille qui servira à analyser le meilleur projet, indique-t-il. «Il y aura une pondération en bout de ligne pour identifier le terrain.»

«Je ne vous cacherai pas que le plus gros enjeu, et que ce qu'on nous dit du côté de la SQI, est que pour que le projet aille le plus rapidement possible, il faut identifier le terrain le plus rapidement possible.»

Bien que l'appel d'intérêt fasse état de 30 000 mètres carrés de superficie, ce sont 40 000 mètres carrés

pourraient être envisageables, indique M. Guillemette. «En fonction du nombre d'étages, ce sera modulé.»

Le terrain actuel du pavillon Montcalm n'est pas écarté des analyses.

«On ne perd pas de vue qu'il faut que ce soit pratique. Si on est capable d'avoir une salle multifonctionnelle, [il faut qu'elle] puisse servir à l'ensemble des élèves de Mitchell-Montcalm», explique le directeur général du CSSRS, Sylvain Racette.

Le pavillon Mitchell est désuet depuis plusieurs années. Les élèves qui fréquentent ce pavillon seront rapatriés dans le nouveau pavillon. La nouvelle construction pourra aussi permettre de pallier les besoins d'espace qui sont grandissants.

Terrain choisi pour l'école D

Sylvain Racette confirme également qu'un terrain a été choisi pour la construction de l'école D dans le secteur d'Ascot. L'emplacement devrait être officialisé «d'ici une semaine», indique-t-il.

«Ça s'en vient incessamment. On est en train d'attacher des choses. D'après moi, d'ici une semaine, on va être en mesure de faire des annonces.»

Dans les derniers mois, un bras de fer a eu lieu entre la Ville de Sherbrooke et Québec concernant une facture de 900 000 \$ pour la construction d'une voie d'accès dans le dossier de l'école D dans le secteur d'Ascot.

La Ville de Sherbrooke et le ministère de l'Éducation ne veulent pas payer la facture.

Par le fait même, le CSSRS et la Ville de Sherbrooke ont dû retourner à la table à dessin pour trouver un emplacement.

Initialement, l'école devait se retrouver près des rues McDonald et R. Hallée, en bordure du boisé Ascot-Lennox. Comme le terrain en est un de deuxième rang, la construction d'une voie d'accès était nécessaire pour traverser un milieu humide.

Un nouvel emplacement dans un périmètre de deux ou trois kilomètres était recherché.

Ce sont les villes qui doivent fournir les terrains destinés à la construction des écoles.

Plusieurs enfants du secteur doivent être déplacés à l'école Notre-Dame-du-Rosaire en ce moment.

Section Jeunesse Desjardins

## Sylvain Cossette annonce une surprise aux élèves de l'école Félix-Leclerc

Par Éric Faucher, Le Nouvelliste

**Le chanteur Sylvain Cossette était de passage à l'école Félix-Leclerc de Shawinigan-Sud, mardi, pour annoncer un don d'une valeur de 33 000 \$ en instruments de musique de la part de la Fondation Evenko. Il s'agissait d'une surprise pour les élèves qui ont fait connaître leur enthousiasme, allant jusqu'à entonner le succès Pour toujours en chœur dans un moment de communion à «donner le frisson».**

Il fallait entendre les quelque 220 jeunes de la maternelle à la sixième année s'époumoner pour bien saisir le caractère unique de ce moment. «Je te donne des je t'aime. Je te donne des mots d'amour. Je te les donne pour toujours», ont-ils scandé d'une seule voix.

«Ma fête, c'est dans une semaine, et c'est le plus beau cadeau de fête que j'ai jamais eu», s'est émerveillé l'auteur-compositeur-interprète de Grand-Mère après la performance offerte par l'ensemble de l'école spécialisée en arts-études musique. Il faut dire que les professeurs avaient fait apprendre la chanson aux enfants en leur faisant croire que c'était pour un projet lié à la fête des Mères.

C'est à l'invitation de la Fondation Evenko que Sylvain Cossette était convié pour discuter avec les écoliers. L'organisme dont la mission est de «donner les moyens à tous les jeunes du Québec de s'épanouir par l'art et la musique» n'arrivait pas les mains vides.

Au contraire, ses représentants étaient venus livrer trois violoncelles, des basses, des guitares électriques, des caisses claires, des grosses caisses, des congas, des bongos, un gong, un vibraphone et bien d'autres instruments.

### «Touché et ému»

«Vous êtes vraiment le public le plus jeune que je n'ai jamais eu», a lancé le chanteur après avoir interprété quelques bouts de chansons de son répertoire et même une reprise de *Yesterday* des Beatles. Bien au fait des activités de la Fondation, il avait accepté l'invitation pour aller partager un peu de sa passion avec les enfants de sa région.

«Dès que j'ai dit "une de mes chansons préférées, c'est *Pour toujours*", ça s'est mis à crier. Je me suis dit qu'il y avait anguille sous roche, qu'il y avait quelque chose qui allait se passer. Quand ils se sont mis à chanter, j'étais vraiment super touché et ému», explique l'artiste.

L'artiste y est allé de quelques confidences pour le plus grand étonnement de la foule, entre autres qu'il ne savait pas lire la musique et ne connaissait pas la différence entre une blanche, une noire ou une croche. Il a révélé ne pas avoir eu la chance d'apprendre la musique à l'école, mais bien d'avoir commencé à chanter à l'âge de 15 ans de manière autodidacte.

«Être initié aux arts très tôt dans sa vie, c'est vraiment aller à la rencontre de ses propres émotions», soutient-il. «J'étais super gêné quand j'étais jeune. J'ai été *pogné* jusqu'à l'âge de 15 ans à peu près. Si j'avais eu la musique avant ça, pour justement vivre des émotions, j'aurais aimé ça.»

«En plus, je n'aimais pas l'école. Ça m'aurait donné une petite raison pour aimer un peu plus l'école.»

### «C'est comme une tape dans le dos»

Pour l'enseignante de musique à l'école Félix-Leclerc, Julie Lefebvre, ce don est «un super cadeau» qui vient répondre à des besoins criants. «C'est comme une tape dans le dos finalement», indique-t-elle. Il est à souligner que l'établissement est passé d'une soixantaine d'inscriptions à plus de 220 élèves en sept ans.

«C'est sûr que les élèves sont contents de voir qu'ils vont pouvoir utiliser des instruments de cette qualité-là. Ils vont être fiers et leur sonorité va être super belle tout de suite», poursuit-elle.

Voyant ce que l'organisme offrait, c'est le personnel de l'établissement qui a contacté la Fondation Evenko pour faire part de son désir d'ajouter des instruments à sa collection à cause de l'augmentation de la fréquentation.

Il faut savoir que les jeunes qui fréquentent cette école spécialisée en musique passent énormément de temps à pratiquer cette discipline. «C'est minimum une heure

par jour», dévoile la professeure, et ça continue de grimper pour le deuxième cycle.

Observer ses élèves interagir et poser des questions à Sylvain Cossette fut toute une expérience pour l'enseignante. «On a vu un lien qui s'est établi tout de suite entre Sylvain et les enfants. C'est devenu comme un grand frère, une superstar, les mains qui se levaient. C'était à donner le frisson», conclut-elle.

## Plus de 550 élèves ont participé au 13e Concours jeunes solistes du CSSBE



Courtoisie CSSBE

**Par Léa Arnaud, Journaliste de l'Initiative de journalisme local**

**Plus de 550 élèves de la 3e à la 6e année du primaire du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) ont présenté leurs prestations en formule hybride lors du 13e Concours jeunes solistes.**

Tout le personnel enseignant de musique du CSSBE a écouté chacun des numéros et a fait 247 gagnantes et gagnants lors de l'événement du 26 avril.

Les organisatrices du concours, Véronique Lambert et Sarah Cliche, soulignent le bon déroulement de cette édition qui avait lieu pour la deuxième fois à l'école Lambert de Saint-Joseph-de-Beauce. Elles tiennent à féliciter tous les élèves qui ont relevé le défi de faire une performance au Concours jeunes solistes. « *Nous sommes fières de voir que les élèves prennent le temps de se pratiquer pour nous offrir des performances préparées. Le CSSBE est rempli de talents musicaux!* »

Rappelons que les élèves inscrits devaient présenter une pièce de leur choix dans les catégories « *instrument ouvert* », « *instrument fermé* », « *chant* », « *cours privé* », « *cheminement particulier* » ou « *composition* ».

# Les chauffeurs d'Autobus B. Dion en grève pour deux semaines

Par Ghislain Allard, Journaliste



Ainsi, les cinq syndicats du transport scolaire estrien seront de nouveau en grève bientôt. Cette fois, plusieurs journées de débrayage sont prévues un peu partout.

Les chauffeurs d'Autobus B. Dion ont signifié leur volonté de tenir une grève de deux semaines, du 2 au 15 mai.

Dans ce sens, un avis de grève a été expédié au ministère du Travail la semaine dernière.

De toute évidence, la journée de grève déclenchée le 18 avril dernier n'a pas été suffisante pour régler ce conflit de travail entre l'employeur et une trentaine de chauffeurs syndiqués à la CSN.

« La journée de grève du 18 avril n'a absolument rien donné. Il faut croire que ces gros employeurs-là aiment mieux absorber les pertes que de bonifier le salaire des chauffeurs d'autobus. Mais la mobilisation et la détermination des chauffeurs n'a pas changé », affirme la présidente du secteur transport scolaire à la CSN, Josée Dubé.

Selon elle, les transporteurs ont revendiqué de l'argent supplémentaire « pour faire rouler leur compagnie » et pour mieux payer les chauffeurs d'autobus scolaires. « La valeur des contrats a donc été augmentée jusqu'à 30 %. Une partie de cet argent devait aller aux chauffeurs. Au mois de février 2023, le ministre Drainville a fait une sortie publique pour dire qu'une juste part devait aller aux chauffeurs d'autobus. Mais, à l'heure actuelle, l'argent est toujours dans les poches des transporteurs », raconte Mme Dubé.

« Il faut donc, poursuit-elle, que les chauffeurs d'autobus scolaires se battent pour aller chercher l'argent disponible. C'est ce que les employés de Autobus B. Dion font. Ils se mobilisent et font la grève. »

Elle se dit bien consciente des dommages collatéraux engendrés par ces journées de grève. « C'est certain que les journées de grèves chez les chauffeurs d'autobus ont un impact sur les parents et sur les enfants. C'est nous qui les transportons ces enfants-là. En revanche, nous sentons que nous avons la reconnaissance et le respect de la part des parents qui sont conscients du travail que nous faisons », de dire la présidente du secteur transport scolaire à la CSN.

Selon elle, un salaire de 25 000 \$ par année pour conduire les enfants n'est pas suffisant. « Bien sûr, nous espérons ne pas les faire ces journées de grève. La cause est importante. Le métier que l'on fait est important. Il est rempli de responsabilités. Il a trop longtemps été banalisé au cours des années », soutient Mme Dubé.

Ainsi, les cinq syndicats du transport scolaire estrien seront de nouveau en grève bientôt. Cette fois, plusieurs journées de débrayage sont prévues un peu partout.

# Défi OSEntreprendre | Trois écoles du Centre de services scolaire du Fer à l'étape régionale



Par Sylvain Turcotte



Les jeunes de l'école Dominique-Savio de Pentecôte avec les enseignantes responsables pour le Défi OSEntreprendre. Photo courtoisie

## **Le Centre de services scolaire du Fer comptera trois écoles à l'étape régionale du Défi OSEntreprendre du 1er mai à Baie-Comeau.**

Ce concours annuel a pour but de faire rayonner les initiatives entrepreneuriales de quelque 57 000 personnes.

Au niveau de la catégorie du premier cycle du primaire (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année), ce sont les jeunes de l'école Dominique-Savio de Pentecôte, encadrés par l'enseignante Claudie Côté-Fournier, qui seront du rendez-vous régional.

Les élèves ont travaillé sur le système Viréo qui a permis à l'école de faire quatre récoltes de légumes feuilles par année. Ces récoltes servent de financement pour les activités de l'école. Ce projet est fort populaire auprès de la communauté. La production n'est pas assez grande pour la demande.

Pour le deuxième cycle (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année), c'est l'école Gamache de Sept-Îles, avec l'enseignante responsable Fannie Godbout, qui sera de la finale régionale du Défi OSEntreprendre.

En prévision d'une sortie de fin d'année sur l'île Grosse Boule, les élèves ont planifié trois soirées thématiques: une disco d'Halloween pour tous les élèves de l'école, une soirée cinéma pour les élèves de 1<sup>re</sup> à la 3<sup>e</sup> année et un événement festif au mois d'avril pour tous. Les fonds amassés serviront à l'activité de fin d'année.

Au secondaire, on retrouvera dans la compétition les élèves de robotique de secondaire 3 de l'école Jean-du-Nord/Manikoutai et leur enseignante Chantale Roy.

Il s'agira du projet qu'ils ont réalisé pour la compétition de robotique à Montréal.

Ils ont créé un robot en plus de voir au nom d'équipe et à des objets personnalisés et des chandails représentant bien leur équipe. Le logo choisi par les élèves représente bien la Côte-Nord et leur école, soit un orignal. Ils ont tout créé à partir d'une imprimante 3D.

VAUDREUIL-SOULANGES

«À deux pas de la réussite».

Québec souhaite offrir une autre option de tutorat aux élèves en difficulté.

## Québec investit 325 000 \$ dans un programme de tutorat collégial-primaire

Par La Presse Canadienne

Les ministres Bernard Drainville (Éducation) et Pascale Déry (Enseignement supérieur) ont annoncé lundi un investissement de près de 325 000 \$ à la Fondation «À deux pas de la réussite».

Cette fondation vise à aider les enfants qui fréquentent des écoles primaires de Lanaudière, en leur offrant notamment la possibilité d'être jumelés à un tuteur qui est un étudiant du cégep.

Les tuteurs réalisent leurs activités dans le cadre d'un cours collégial (Techniques de travail social, Techniques d'éducation à l'enfance, Sciences humaines, etc.).

Lundi, les ministres ont qualifié l'initiative de «*gagnante-gagnante*». Ils ont annoncé que les 325 000 \$ permettront de déployer ce programme de tutorat collégial-primaire dans l'ensemble du Québec.

L'argent servira à produire un guide de déploiement du programme de tutorat, à offrir un accompagnement au démarrage et à créer une plateforme web de communication et de jumelage.

Cette dernière permettra à tout cégep d'implanter ce modèle de tutorat de façon autonome, de concert avec un centre de services scolaires, peut-on lire dans un communiqué diffusé lundi.

Selon le gouvernement, une quinzaine de cégeps ont jusqu'à maintenant démontré un intérêt pour implanter le programme, notamment à Montréal, en Estrie, à Québec et en Abitibi.

Rappelons qu'en vertu du Plan de rattrapage scolaire annoncé en janvier dernier, environ 175 000 élèves du primaire et du secondaire ont bénéficié de services de tutorat.

Le tutorat collégial-primaire est un service complémentaire qui s'ajoute aux services déjà offerts dans les écoles.

«Le tutorat est une mesure importante qui donne des résultats concrets dans nos écoles pour la réussite des élèves», a déclaré par communiqué M. Drainville.

«Je suis donc très content de cette forme de tutorat collégial-primaire, qui a toutes les chances de devenir un très grand succès à la grandeur du Québec.

«*C'est une façon originale d'aider les élèves du primaire et de donner de belles expériences de vie aux étudiants des cégeps*», a-t-il ajouté.

La ministre Déry a souligné que le programme de tutorat créé par la fondation «À deux pas de la réussite» a fait ses preuves dans la région de Lanaudière au cours des dernières années.

*«Je suis très heureuse de voir plusieurs établissements collégiaux à travers le Québec lever la main pour appliquer ce modèle novateur, qui favorise la réussite éducative», a-t-elle déclaré.*

Pour sa part, le président de la fondation, Alex Gagné, a dit accueillir l'annonce des ministres et l'octroi de fonds avec une *«profonde gratitude»*.

«À deux pas de la réussite est un projet réalisé par des jeunes pour les jeunes et, grâce au financement

annoncé aujourd'hui, de nouvelles perspectives s'ouvrent au-delà de la région de Lanaudière.

*«Nous pourrions effectivement élargir la portée de notre programme et de ce soutien vital pour aider un nombre encore plus grand de jeunes et les accompagner sur le chemin de la réussite», a-t-il réagi par communiqué.*

**Communiqué (s)**

# /R E P R I S E --Avis aux médias - Un mois de grève aux Autobus Gil-Ber et aux Autobus Germain Perreault/

---

NOUVELLES FOURNIES PAR

**CSN →**

01 mai, 2024, 06:00 ET

---

SAINT-LIN-LAURENTIDES et RAWDON, QC, le 30 avril 2024 /CNW/ - Ce mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024, le Syndicat des travailleurs des Autobus Gil-Ber (CSN) et le Syndicat des travailleurs des Autobus Germain Perreault (CSN) déclenchent une grève d'un mois.

## **Les médias sont invités sur la ligne de piquetage des Autobus Gil-Ber à 14 h.**

**Qui :** Josée Dubé, présidente du syndicat des Autobus Gil-Ber et du secteur transport scolaire de la FEESP-CSN  
Patricia Rivest, présidente du Conseil central de Lanaudière-CSN  
Stéphanie Gratton, présidente par intérim de la FEESP-CSN

**Quoi :** Déclenchement d'une grève d'un mois

**Quand :** Mercredi 1<sup>er</sup> mai 2024 à 14 h

**Où :** 500, rue Gilles-Moreau, Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 0C9

Le Centre de services scolaire des Samares sera touché dans le cas d'un déclenchement de grève, plusieurs centaines d'élèves utilisant ce service.

## **À propos**

Le Syndicat des travailleurs des Autobus Gil-Ber (CSN) rassemble 65 membres alors que le Syndicat des travailleurs des Autobus Germain Perreault (CSN) en regroupe 11 et sont tous deux affiliés à la Fédération des employées et employés de services publics-CSN (FEESP-CSN). La FEESP-CSN compte plus de 425 syndicats affiliés représentant 65 000 membres œuvrant dans le domaine des services publics et parapublics. Le Conseil central de Lanaudière-CSN regroupe 81 syndicats représentant plus de 14 000 membres sur l'ensemble du territoire de Lanaudière.

SOURCE CSN

Renseignements: Martin Petit, martin.petit@csn.qc.ca, 514 894-1326



## CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE

### Les niveaux en francisation, un parcours à souligner

1 mai 2024

L'équipe de Centre Saint-Michel s'est réunie le 19 avril pour souligner la première semaine de la cohorte de 258 élèves en francisation à l'édifice Ontario.



Depuis deux ans, il y a une forte demande pour les huit niveaux qui sont destinés à la formation des adultes allophones possédant une scolarité de base (neuf ans et plus), dans leur pays d'origine. Éduquée, cette clientèle qui a souvent une famille à charge, n'a qu'un seul objectif : apprendre le français.

Animés par une passion commune - la musique - les enseignants en ont profité pour chanter des chansons en français. C'est chocolat chaud à la main que tout ce beau monde s'est réuni pour célébrer le printemps qui arrive et l'achèvement d'un premier pas vers l'apprentissage d'une nouvelle langue.

Félicitations à tous les élèves qui travaillent fort pour apprendre le français tout en jonglant avec les défis de la vie quotidienne et bonne continuité!

## Pour plus d'information



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHÊNES

## Une collaboration sans précédent entre le Programme GARAF et la Ville de Drummondville

1 mai 2024

Le mercredi 10 avril a eu lieu la présentation d'un important projet d'aménagement au centre-ville de Drummondville. En effet, dans les locaux des ateliers municipaux, six jeunes de cinquième secondaire du programme GARAF de l'école Jean-Raimbault ont présenté à un groupe de gestionnaires de la Ville de Drummondville un projet unique d'aménagement de bassin de rétention juxtaposé à la bibliothèque municipale. Outre les élèves présents, vingt-six autres étudiants du groupe étaient aussi en ligne en direct de l'établissement secondaire et ont pu intervenir à différents moments. Une expérience des plus enrichissantes!

Lors de cette occasion, les jeunes, accompagnés sur place par Pablo Desfossés, enseignant et coordonnateur du programme et en classe par Sarah Prévost, technicienne en travaux pratiques, ont présenté un concept d'aménagement intégrant des solutions créatives répondant à plusieurs préoccupations locales :

- Adaptation et lutte aux changements climatiques;
- Amélioration de la biodiversité en milieux urbains (pollinisateurs et végétaux);
- Valorisation du centre-ville;
- Diversification des services aux citoyens;
- Agriculture urbaine;
- Connectivité faunique.

Les gestionnaires présents de l'administration municipale, à savoir Jean-François Daigle, directeur général adjoint - module Aménagement et développement durable du territoire, Marie-Ève Vadnais, directrice - Service de l'environnement, Patrick Beaudry, chef d'exploitation - UTEU, Félix Leclerc, préposé au suivi de réseaux - UTEU, Luc Lemieux, contremaître à la foresterie urbaine et Joanie Beaulac, agente en environnement - Gestion des milieux naturels, tout comme un représentant de la firme d'architecture Rousseau-Lefebvre, ont été impressionnés par la qualité de la présentation des élèves et par leurs idées structurantes et novatrices, dépassant toutes attentes.

[Lire le communiqué complet](#)

## Pour plus d'information

---



**Centre de Services Scolaire des Chênes**

457, rue des Écoles

Drummondville Québec

Canada J2B 6X1

 [www.csdeschenes.qc.ca](http://www.csdeschenes.qc.ca)



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS

## Lancement du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 et de la nouvelle image de marque

1 mai 2024

Après des mois de consultation, c'est avec une grande fierté que le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais lance son Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027. Ce Plan d'engagement vers la réussite guidera les écoles, les centres et les services dans leurs actions, et ce, pour assurer la réussite des élèves, jeunes et adultes.

Le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 du Centre de services scolaire est soutenu par des assises fondamentales, soit la mission, la vision et les valeurs de l'organisation ainsi que par des orientations et des objectifs en cohérence avec le Plan stratégique du ministère de l'Éducation.

Le Plan d'engagement vers la réussite présente ainsi quatre orientations qui guideront le travail de tous les acteurs du milieu scolaire :

- Faire de la réussite notre grande priorité;
- Faire du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais un employeur de choix;
- Assurer un environnement accueillant, bienveillant et sécuritaire;
- Développer la mobilisation et l'engagement des parents et des partenaires.

Le directeur général du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, Denis Rossignol, tient à remercier tous les membres du personnel, les élèves, les parents et les partenaires qui ont participé à la démarche de consultation qui a conclu l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027. Grâce à ce travail collectif, nous avons l'outil pour réaliser notre mission.

Le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 est bien plus qu'un simple outil de gestion, il s'agit d'un guide vivant pour les employés afin qu'ils soutiennent l'élève dans son engagement envers sa réussite.

Pour découvrir en détail le [Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027](#), le Centre de services scolaire invite les parents et la population à consulter la section dédiée au [Plan d'engagement vers la réussite sur son site Web](#).

Lors du lancement, le Centre de services scolaire a profité de l'occasion pour présenter sa nouvelle image de marque ayant comme slogan « *Porteurs de réussite* ». Cette initiative vise à promouvoir les pratiques collaboratives que le Centre de services scolaire déploie. Les élèves ne sont pas seuls face à leurs défis. Tous nos employés agissent pour faire la différence pour chacun d'eux, les grandes stratégies, comme toutes les tâches réalisées dans l'ombre. La réussite, ce n'est pas un moment, c'est tout un parcours et le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais porte fièrement, la réussite de tous ses élèves, jeunes et adultes.

## Pour plus d'information



**Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

331, rue du Couvent

Maniwaki Québec

Canada J9E 1H5

 [www.cshbo.qc.ca](http://www.cshbo.qc.ca)

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SAMARES

**L'école Pierre-de-Lestage championne des Régionaux de hockey Laurentides-Lanaudière**

1 mai 2024

Le 10 avril dernier se tenaient les Régionaux de hockey Laurentides-Lanaudière de la division 4 niveau 1 à l'aréna Kevin-Lowe et Pierre-Pagé de Lachute.

Les Tomahawks de Pierre-de-Lestage ont réussi à se qualifier pour les Régionaux grâce à une deuxième position en saison régulière. Après deux victoires en matinée contre les écoles Cap-Jeunesse de St-Jérôme et Lavigne de Lachute, l'équipe a eu son laissez-passer pour la grande finale. Le match décisif s'est conclu par la marque de 3 à 2 contre l'école secondaire l'Horizon de Le Gardeur qui a livré elle aussi une très belle performance.



*Photo de l'équipe : Joueurs: Mathieu Arbour, Charles Bergeron, Thomas Bérubé, Jacob Boudrias, Léo Brazeau, Alek Carpentier, Erwan Chevalier-Walczak, Rémy Croteau, Benjamin Delisle, Théotim Fréchette-Bernier, Romain Harvey, Émile Hénault, Mickaël Proulx, William Roberge et Hans Sylvestre.*

*Entraîneurs: Maxime Dubois, Yannick Frenière, Louis-Olivier Gratton, Mario Marsolais et Michael Jolley*

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES TROIS-LACS

## Inauguration des écoles secondaires des Navigateurs et des Échos

30 avril 2024

C'est dans la bonne humeur que le Centre de services scolaire des Trois-Lacs a procédé à l'inauguration des écoles secondaires des Navigateurs et des Échos.

Les deux événements ont réuni de nombreux dignitaires et invités comme le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, la députée de Soulanges, Mme Marilyne Picard, la députée de Vaudreuil, Mme Marie-Claude Nichols, les maires des villes de Saint-Zotique et de Vaudreuil, MM. Yvon Chiasson et Guy Pilon, des élèves des établissements, des membres du personnel ainsi que plusieurs partenaires et collaborateurs.

Les invités ont pu visiter les établissements et découvrir différents locaux, tels que les auditoriums, les gymnases, certaines classes et plus encore.

Rappelons que les noms des écoles ont été choisis en avril 2023 suite à un concours organisé auprès des citoyens de la région. Le nom « des Navigateurs » a été proposé par Mme Catherine Nadeau-Lanoix et a, entre autres, été inspiré par l'emplacement géographique de la ville. Le nom « des Échos », suggéré par M. Jacob Benoit, est en lien avec l'hebdomadaire fondé par M. Paul Gérin-Lajoie, « L'Écho de Vaudreuil-Soulanges et Jacques-Cartier ».

### Citations

*« C'est une belle journée pour les élèves et le personnel du CSS des Trois-Lacs qui célèbrent l'inauguration des écoles secondaires des Navigateurs et des Échos. Ils ont maintenant la chance de fréquenter au quotidien ces deux belles écoles lumineuses et adaptées à leurs besoins. Je suis persuadé que cela aura un effet positif sur la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes. Merci à tous ceux qui ont contribué à ces deux projets! »*

*Bernard Drainville, ministre de l'Éducation*

*« Quelle chance nous avons d'inaugurer deux écoles aujourd'hui! En investissant dans l'éducation, nous agissons directement sur l'avenir de nos jeunes et prenons en compte les réalités et besoins de notre région. Je tiens également à féliciter tous ceux et celles qui ont travaillé à ces projets. »*

*Marilyne Picard, députée de Soulanges*

*« Notre région est en explosion démographique depuis quelques années et c'était devenu une évidence que nos écoles ne suffiraient plus à la demande. L'ouverture de ces deux nouveaux établissements répond à un véritable besoin et je suis heureuse d'avoir travaillé avec l'ensemble des partenaires de la région pour arriver au résultat d'aujourd'hui. Nous devons poursuivre ce travail afin de nous assurer d'avoir une vision d'ensemble de la croissance de notre région et d'offrir aux citoyens les services qu'ils méritent. »*

*Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil*

*« C'est une grande journée pour le Centre de services scolaire des Trois-Lacs et pour notre région. Nous sommes fiers et heureux de voir nos élèves profiter d'un environnement qui s'adapte à leurs besoins et qui sera le lieu où ils se développeront pour devenir les citoyennes et citoyens de demain. Je tiens à remercier l'ensemble des partenaires et des membres du personnel qui ont contribué à mener à terme ces projets. Votre travail nous permet de créer de magnifiques lieux où nos jeunes peuvent apprendre et évoluer. »*

*Chantal Beausoleil, directrice générale du Centre de services scolaire des Trois-Lacs*

*« J'ai eu la chance de travailler aux projets de nouvelles écoles secondaires depuis l'année scolaire 2021-2022 et je suis heureux d'avoir contribué à l'ouverture de l'école secondaire des Navigateurs. C'est un privilège pour moi de travailler au quotidien avec une équipe-école passionnée et engagée à accompagner les jeunes vers la réussite. Cet établissement nous permet de montrer tant aux élèves qu'à notre personnel que nous les estimons et que nous avons à cœur leur bien-être et leur réussite. »*

*Patrick Maisonneuve, directeur de l'école secondaire des Navigateurs*

*« Vivre la première année d'existence d'une école, c'est une chance unique dans une carrière. Quotidiennement, je vois les élèves et le personnel s'approprier les lieux, profiter des installations et en faire leur école. C'est important pour moi de souligner le travail inestimable du personnel qui fait vivre cet établissement. Je suis très fier de collaborer avec ces gens mobilisés pour l'éducation et de les accompagner dans leur mission. »*

*Jean-François Drouin, directeur de l'école secondaire des Échos*

- Des montants de plus de 155 millions de dollars ont été accordés pour la réalisation de chacun de ces projets annoncés en juin 2018 (école secondaire des Navigateurs) et en 2019 (école secondaire des Échos).
- Les établissements offrent des lieux de collaboration axés sur les nouvelles réalités des élèves, en proposant des espaces pédagogiques flexibles et évolutifs afin d'offrir des milieux propices à la socialisation.
- Les mesures mises en place permettent d'assurer une excellente performance énergétique de chaque école par des stratégies de réduction de la consommation d'énergie à la source, de gestion efficace de l'eau, de récupération d'énergie, de stockage thermique et d'utilisation d'énergie renouvelable à 100 %, et ce, tout en assurant le confort des usagers.
- Les établissements ont obtenu la certification LEED or dans les derniers mois.
- Les écoles ont été construites avec des matériaux sains et durables, tels que le bois naturel, le verre et l'aluminium.
- La construction des deux établissements, qui s'est déroulée de 2021 à 2023, a été réalisée selon le mode « conception-construction-financement » qui a permis une économie de temps et d'argent.



*École secondaire des Navigateurs - Photo : Josiane Farand*



*École secondaire des Échos - Photo : Josiane Farand*

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS  
**Initiative partenariale au bénéfice de plus de 120 élèves**

1 mai 2024



C'est le 15 avril que le Campus Brome-Missisquoi (CBM) recevait la ministre du Sport, du Loisir et du Plein air et députée de Brome-Missisquoi, Mme Isabelle Charest pour une importante nouvelle. En effet, la députée de Brome-Missisquoi a annoncé un investissement sur trois ans de 5,1 millions de dollars pour soutenir les programmes de formation professionnelle en alternance travail-étude.

« Je suis très heureuse d'annoncer cet investissement de plus de 5,1 M\$. L'annonce d'aujourd'hui répond aux besoins des entreprises d'ici aux prises avec des difficultés de recrutement dans les professions liées au secteur de la fabrication métallique industrielle. Ces métiers demandent aux travailleurs et travailleuses de posséder des compétences précises. Ces formations leur permettront d'intégrer le marché du travail, non seulement avec l'expertise requise, mais aussi avec assurance. »

[Lire le communiqué complet](#)

## Pour plus d'information

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS  
**L'Harmonie remporte l'or**

1 mai 2024

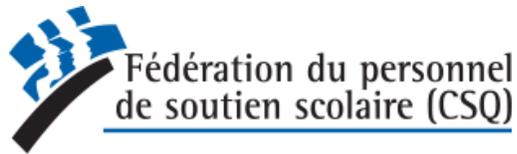


Dirigée par l'enseignant Cezar Mertic, l'Harmonie Mont-Royal, composée de 17 élèves de la 2<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire de l'école Mont-Royal, a remporté une mention OR + lors du MusicFest Québec 2024.

La formation lauréate était composée de trois trompettes, une clarinette, deux trombones sept saxophones et d'une section rythmique (piano, guitare, basse et percussion (batteries)). Elle a conquis le jury en interprétant : *Tenor Madness* (composition de Sonny Rollins, arrangements de John Berry), *Li'l Darlin* (composition et arrangements de Neal Hefti) et *Scarborough Fair* (arrangements de Paul Murtha).

L'ensemble réinterprétera les trois pièces lors du spectacle de l'harmonie de l'école, présenté le 9 mai.

## Pour plus d'information



FÉDÉRATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE

## **Personnel de soutien scolaire et personnel de soutien de l'enseignement supérieur - Il est de plus en plus difficile de vivre hors de la pauvreté**

1 mai 2024

Le revenu disponible pour vivre hors de la pauvreté a fait un bond important pour l'année 2024. Cela a un très grand impact sur la rétention du personnel de soutien scolaire et du personnel de soutien de l'enseignement supérieur qui voient leurs salaires passer sous le seuil du revenu viable d'année en année.

La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) et la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ) réagissent à la publication de la dixième (10<sup>e</sup>) édition du revenu viable de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

Afin de combler tous les besoins de base en 2024, les revenus viables provinciaux sont:

- Pour une personne vivant seule: 36 046 \$ (augmentation de 16,44 % par rapport à 2023);
- Pour une famille monoparentale d'un adulte et d'un enfant: 50 175 \$ (augmentation de 11,90 % par rapport à 2023);
- Pour une famille de deux adultes et deux enfants: 78 882 \$ (augmentation de 11,83 % par rapport à 2023).

Le président de la FPSS-CSQ, Éric Pronovost s'inquiète: « on ne parle pas d'aller dans le luxe avec ces revenus-là. Seuls les besoins de bases y sont prévus: alimentation, vêtements, logement, transport, téléphone, assurances, électricité, soins de santé non prévus et frais de garde. Certaines personnes ne peuvent même plus se payer de vacances. »

### **Revenu viable**

Lorsqu'on regarde les revenus des gens qui occupent un poste de personnel de soutien scolaire et de soutien de l'enseignement supérieur au collégial, on comprend rapidement que plusieurs vivent en deçà du revenu viable moyen.

Voici le palmarès des cinq classes d'emplois du **personnel de soutien scolaire** qui ont le plus grand écart de revenus, pour une **personne vivant seule**, avec le revenu viable provincial.

- Surveillante et surveillant d'élèves: (- 26 801\$)
- Éducatrice et éducateur en service de garde: (- 16 283\$)
- Préposée et préposé aux élèves handicapés: (- 15 332\$)
- Apparitrice et appariteur: (- 13 583\$)
- Technicienne et technicien en formation professionnelle: (- 11 054\$)

Chez le **personnel de soutien au collégial**, il reste encore des classes d'emploi qui, malgré un poste à temps plein, ont plus de **7 000\$ d'écart** de revenus, pour une **famille monoparentale avec un enfant**, en comparaison avec le revenu viable provincial. De plus, une forte majorité des membres représentés par la FPSES-CSQ sont dans la région métropolitaine, là où la hausse du revenu disponible pour vivre hors de la pauvreté a bondi de 19,3%.

### **Des postes avec un plus grand nombre d'heures**

Le président de la FPSS-CSQ, Éric Pronovost, déclare « avec un taux de précarité de près de 70 %, il n'est pas surprenant que plusieurs de nos membres n'atteignent pas le revenu viable. Il faut des emplois de qualité avec le plus grand nombre d'heures pour avoir un revenu décent. »

Il ajoute « une éducatrice en service de garde qui travaille vingt-six (26) heures par semaine obtient un salaire annuel de 29 700 \$ et une préposée aux élèves handicapés qui n'a que dix-neuf (19) heures par semaine atteint un revenu annuel de 20 400 \$, ce qui est nettement suffisant pour bien vivre. »

### **Des emplois plus attrayants ailleurs**

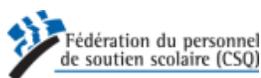
De son côté, la présidente de la FPSES-CSQ, Valérie Fontaine, ajoute que des emplois plus attrayants sont offerts dans le secteur privé. « Plusieurs de nos membres que ce soit du côté administratif, en soutien direct aux étudiantes et étudiants ou des ouvriers ont démissionné de leur poste pour occuper un emploi ailleurs où ils sont assurés d'obtenir un meilleur salaire et une charge parfois moins lourde. Les collèges perdent ainsi une précieuse expertise et peinent à pourvoir les postes laissés vacants. Les gens ont beau aimer leur emploi, être capables de vivre décemment, c'est la moindre des choses quand tu travailles à temps plein dans le secteur public. »

### **Faire partie de la solution**

En terminant, les deux leaders syndicaux invitent les organismes scolaires et les collèges à tenir compte du personnel de soutien et du rôle important qu'il joue chaque jour dans la bonne marche de nos établissements.

## **Pour plus d'information**

---



### **Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ)**

9405, rue Sherbrooke Est

Montréal Québec

Canada H1L 6P3

🌐 [fpss.lacsq.org/fr/](https://fpss.lacsq.org/fr/)

# Le gouvernement et Hockey Québec poursuivent leur offensive pour rendre le hockey plus accessible et plus sécuritaire

---

NOUVELLES FOURNIES PAR

**Cabinet de la Ministre Responsable du Sport, du Loisir et du Plein air →**

30 avr, 2024, 09:30 ET

---

QUÉBEC, le 30 avril 2024 /CNW/ - Il y a deux ans, le Comité québécois sur le développement du hockey déposait un rapport contenant plusieurs recommandations et pistes d'action ayant pour objectif de soutenir concrètement l'évolution du hockey québécois ainsi que le développement des joueuses et joueurs actuels et des générations à venir, en plus de remettre le plaisir au centre de ce sport qui occupe une place importante dans le cœur des Québécois.

Afin de souligner les avancées réalisées depuis le dépôt de ce rapport, la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, M<sup>me</sup> Isabelle Charest, et le directeur général de Hockey Québec, M. Jocelyn Thibault, tenaient à faire le bilan des mesures importantes mises en place pour répondre directement à ces recommandations.

## Réponse du gouvernement du Québec

Pour favoriser la pratique du hockey partout au Québec, il faut d'abord miser sur l'accès aux infrastructures et aux équipements appropriés. Pour ce faire, le gouvernement du Québec a mis plusieurs moyens en place, notamment :

- plus de 211 millions de dollars pour la construction et la réfection 103 arénas partout au Québec, de même que 101 patinoires extérieures;
- des investissements de près de 41 millions de dollars pour le déploiement de centrales de prêt d'équipements pour que toute la population ait accès gratuitement à des équipements récréatifs, sportifs et adaptés;
- une aide financière de 388 000 \$ accordée à Hockey Québec pour l'acquisition de 150 luges de parahockey et d'équipements spécialisés nécessaires à la pratique du hockey adapté;
- près de 100 millions de dollars pour rendre les programmes pédagogiques particuliers plus accessibles, plus abordables et plus nombreux (incluant les programmes Sports-études), ce qui représente une réduction des coûts d'inscription de 300 \$ par élève;
- rappelons également que le nouveau Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA), doté d'une enveloppe de 300 millions de dollars, a été lancé en juin 2023. L'analyse des projets reçus est en cours. Ce programme s'inscrit directement dans l'engagement du gouvernement à investir 1,5 milliard de dollars supplémentaires au cours des 10 prochaines années pour financer la construction de nouvelles infrastructures récréatives et sportives ainsi que la réfection d'infrastructures existantes dans toutes les régions du Québec.

Le gouvernement est aussi résolument engagé à rendre les milieux sportifs plus sains et sécuritaires pour tous les athlètes, peu importe leur niveau :

- dépôt du projet de loi n° 45, *Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin principalement de renforcer la protection de l'intégrité des personnes dans les loisirs et les sports*;
- investissements de 7,4 millions de dollars pour l'installation de bandes et de baies vitrées flexibles dans les amphithéâtres accueillant une équipe de la Ligue de hockey junior Maritimes Québec (LHJMQ);
- instauration d'une nouvelle réglementation entourant les bagarres dans la LHJMQ (expulsion automatique du match à la suite d'une bagarre, match de suspension pour un joueur déclaré instigateur et minimum de deux matchs de suspension pour un joueur déclaré agresseur).

En plus d'investir pour continuer à développer les athlètes, il faut également considérer les entraîneurs, les administrateurs et les dirigeants du monde du hockey. Des moyens ont également été déployés pour mieux outiller celles et ceux qui encadrent ce sport au Québec :

- mise en place du *Code de gouvernance des organismes à but non lucratif (OBNL) québécois* de sport et de loisir, une exigence en matière de politiques et de pratiques de gouvernance qui permet aux administratrices et administrateurs d'encadrer la gouvernance et de vérifier si les leviers dont ils disposent sont pertinents, bien utilisés, complets, suffisants et efficaces;
- investissements de 3,8 millions de dollars pour la formation et le développement de nos dirigeants sportifs provinciaux, régionaux et locaux afin qu'ils puissent développer les meilleures pratiques de gestion et être mieux outillés.

Rappelons également qu'une somme de 2 millions de dollars a été prévue au budget 2024-2025 pour des mesures annoncées prochainement qui permettront de poursuivre le travail amorcé en matière d'accessibilité à la pratique du hockey.

### **Du côté de Hockey Québec**

La Fédération s'est également engagée à répondre aux recommandations du rapport afin de rendre plus accessible et de favoriser davantage la pratique du hockey et le développement des joueuses et joueurs. D'importantes avancées ont été faites en ce sens, notamment :

- la création d'un département entièrement consacré au hockey féminin (embauche d'une directrice et d'une coordonnatrice);
- une hausse significative des inscriptions en hockey féminin;
- la création d'un poste et l'embauche d'une coordonnatrice à l'équité, à la diversité et à l'inclusion;
- une collaboration étroite avec le Pôle sports HEC Montréal pour le développement afin de mettre en place des actions appropriées, notamment par la réalisation :
  - d'une étude comportementale afin de sonder la motivation, les sources de plaisir et les bienfaits de la pratique du hockey selon les différents groupes d'âge;
  - d'une étude sur les valeurs commerciales de la Fédération;
  - d'un diagnostic stratégique;
  - du Plan stratégique 2024-2027 de la Fédération.
- une réduction importante du nombre de surclassements des joueuses et joueurs;
- le développement de liens plus étroits avec le Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) pour l'encadrement du hockey scolaire;
- de multiples efforts consacrés à l'accroissement du respect et de la sécurité (déploiement d'une campagne de sensibilisation *Restaurer notre hockey* et du programme *Moi j'embarque*, en collaboration avec Sport'Aide et les Canadiens de Montréal);
- la gratuité de la certification annuelle pour assurer une meilleure rétention des officielles et officiels;
- l'attribution, par la Fédération, d'un mandat à la firme BNP Performance philanthropique afin de l'accompagner dans une démarche d'analyse, de réflexion et de recommandations qui ont mené à l'élaboration d'un plan d'action concret pour l'organisme, en plus de contribuer à sa planification stratégique.

## Citations :

« Dès le dépôt du rapport, j'ai affirmé avec conviction qu'il ne serait pas tabletté. J'ai également émis le souhait qu'il serve de locomotive pour l'ensemble du milieu sportif québécois et que la mise en place de moyens puisse bénéficier à toutes et à tous. Les travaux du Comité québécois sur le développement du hockey ont jeté des bases solides pour nous aider à mener à bien ce grand chantier. Je continuerai de suivre de près l'état de la situation, qui montre déjà des signes de progrès encourageants. Notre gouvernement poursuivra la mise en place des ressources nécessaires pour offrir un meilleur accès aux infrastructures et aux équipements ainsi qu'un milieu sportif toujours plus sain et sécuritaire, deux aspects essentiels à l'amélioration du hockey au Québec. »

*Isabelle Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air*

« Dès l'acceptation du mandat, tous les membres du CQDH se sont engagés à voir le rapport non seulement déposé, mais mené à terme. L'engagement du gouvernement et de Hockey Québec, mais aussi des intervenants sur le terrain est primordial. Nous tiendrons notre promesse de poursuivre le travail dans l'ombre afin que le plus de recommandations possible voient le jour. Nous sommes fiers des avancées, mais reconnaissons qu'il reste beaucoup à accomplir. »

*Marc Denis, président du Comité québécois sur le développement du hockey*

« Nos décisions quotidiennes sont motivées par notre volonté de rendre le hockey plus accessible, de ramener le plaisir chez les joueuses et joueurs et de miser sur leur développement. Nous sommes très fiers des actions entreprises jusqu'à présent. Nous entamerons notre plan stratégique 2024-2027 avec cette même volonté. »

*Jocelyn Thibault, directeur général de Hockey Québec et membre du Comité québécois sur le développement du hockey*

## Liens connexes :

- Synthèse du rapport du Comité québécois sur le développement du hockey : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/nouvelles/2022/Synthese-Rapport-comite-developpement-hockey.pdf>
- Rapport complet : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/nouvelles/2022/Rapport-comite-developpement-hockey.pdf>

## Sport, loisir et plein air :

<https://www.facebook.com/auqconbouge/>

## Éducation :

<https://www.facebook.com/quebeceducation>

<https://twitter.com/EducationQC>

<https://www.linkedin.com/company/339645>

<https://www.youtube.com/channel/UCgcPCv5VQhsAY3vNNoH6Zrw>

[https://www.instagram.com/education\\_qc/](https://www.instagram.com/education_qc/)

SOURCE Cabinet de la Ministre Responsable du Sport, du Loisir et du Plein air

Renseignements: Source : Mathieu Durocher, Attaché de presse de la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, 418 805-0233, Mathieu.Durocher@education.gouv.qc.ca; Pour renseignements : Responsable des relations de presse, Ministère de l'Éducation, Ministère de l'Enseignement supérieur, relationsmedias@education.gouv.qc.ca

SEMAINE FIÈREMENT PACIFIQUE DU 6 AU 10 MAI

## **Un mouvement rassembleur au cœur d'une période critique**

**1 mai 2024**

La Semaine Fièremment pacifique s'amène dans les écoles du Québec. À l'heure où les manifestations de violence (intimidation, conflits violents, cyberviolence, etc.) touchent nos collectivités, cette seconde édition revêt une importance particulière.

Avec sa programmation gratuite, l'événement vise à encourager les conduites pacifiques chez les élèves et à saluer les efforts déployés du primaire au secondaire tout au long de l'année.

Porteuse d'espoir et d'action, la Semaine Fièremment pacifique témoigne ainsi de l'énergie investie au sein des écoles afin de permettre aux jeunes de développer des compétences pour bien vivre avec eux-mêmes et avec les autres.

Comme on accompagne les écoles depuis 30 ans, on voit toute la volonté de guider l'élève vers des relations saines et pacifiques. Cet engagement des équipes-écoles se doit d'être soutenu, comme on le fait grâce à nos programmes, mais il mérite aussi d'être reconnu et célébré. C'est encore plus vrai aujourd'hui, avec la violence observée », explique Isabelle Boissé, directrice générale de l'Institut Pacifique.

### **S'unir pour une jeunesse en harmonie**

Partenaire de premier plan, la Chambre des notaires du Québec soutient l'Institut Pacifique et son programme phare (Vers le pacifique) depuis plus de 25 ans. Un appui à la Semaine Fièremment pacifique était donc tout naturel.

Comme en témoigne la Chambre, « apprendre aux enfants des méthodes de résolution basées sur le dialogue est une façon exemplaire d'outiller la jeunesse dans la résolution de conflits ». Favoriser ainsi une justice plus pacifique est l'une des raisons d'être du notariat, estime également la CNQ.

D'autres joueurs ont également joint ce mouvement porteur afin d'offrir aux enseignants, aux professionnels de l'éducation et aux parents des outils variés pour mettre de l'avant les conduites pacifiques, en classe et à la maison.

Parmi ces collaborateurs de choix, on retrouve le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC), le Club des petits déjeuners, la Fondation du Dr Julien, la Fondation Jeunes en tête, la Fédération des comités de parents du Québec, l'initiative Ça se cultive et Les libraires.

Sachant que les jeunes constituent le segment de la population le plus à risque d'être impliqué dans des situations de violence, hors ligne ou en ligne\*, on peut se réjouir d'une telle mobilisation en amont.

Depuis quelques jours déjà, les écoles et le grand public ont accès à ces contenus gratuits pour vivre à plein la Semaine Fièremment pacifique, au [institutpacifique.com](http://institutpacifique.com). D'autres surprises seront également dévoilées du 6 au 10 mai!

## **Pour plus d'information**

---

# Transport scolaire - Nouvelle grève à venir chez Autobus Idéal

---

NOUVELLES FOURNIES PAR

**Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN) →**

30 avr, 2024, 16:00 ET

---

MONTREAL, le 30 avril 2024 /CNW/ - Aujourd'hui, le Syndicat des travailleuses et travailleurs des Autobus Idéal-CSN a envoyé un avis de grève au ministère du Travail dans le but de l'exercer du 10 au 30 mai prochains. Le 23 avril dernier, le syndicat a adopté un nouveau mandat de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée, précédé d'une banque de trois semaines de grève à exercer au moment jugé opportun.

## À propos

Les 165 membres du STTAI-CSN sont sans contrat de travail depuis le 30 juin 2023. La FEESP-CSN compte plus de 425 syndicats affiliés représentant 65 000 membres œuvrant dans le domaine des services publics et parapublics. Le Conseil central du Montréal métropolitain-CSN rassemble tous les membres de la CSN de la région du Montréal métropolitain, de Laval, du Nunavik et d'Eeyou Istchee Baie-James.

Fondée en 1921, la CSN est une organisation syndicale qui œuvre pour une société solidaire, démocratique, juste, équitable et durable. À ce titre, elle s'engage dans plusieurs débats qui intéressent la société québécoise. Elle regroupe plus de 330 000 travailleuses et travailleurs réunis sur une base sectorielle ou professionnelle dans huit fédérations, ainsi que sur une base régionale dans 13 conseils centraux, principalement sur le territoire du Québec.

SOURCE Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN)

Renseignements: Martin Petit, Service des communications de la CSN, 514 894-1326, martin.petit@csn.qc.ca

